

<b>OUVERTURE DE LA SEANCE ET GENERALITES</b>	<b>OBSERVATIONS</b>
<p>Membres présents : 15</p> <p>Présidente : Mme DEGONVILLE, Principale Secrétaire de séance : ETIENNE Nathalie, membre représentant les personnels de l'administration</p> <p>Le quorum étant atteint, Mme DEGONVILLE, Principale, ouvre le Conseil d'Administration à 17h35 et présente les excuses des membres empêchés.</p> <p>Le compte-rendu de la dernière réunion est soumis à l'approbation du Conseil d'Administration et n'appelle aucune remarque.</p>	
<p><b>Votants : 15 Pour : 0 Contre : 0 Abstentions : 0</b></p> <p><b>Adopté à l'unanimité</b></p>	
<p>Madame DEGONVILLE présente l'ordre du jour.</p> <p><b><u>L'ordre du jour est le suivant :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Approbation du procès-verbal du précédent conseil d'administration</li></ul> <p><u>Domaine pédagogique</u></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Bilan de rentrée</li><li>• Dispositifs pédagogiques</li><li>• Dates de fermeture de l'établissement</li><li>• Calendrier prévisionnel de l'année scolaire 2022/2023 et du 1<sup>er</sup> semestre 2022 – 2023 pour information</li><li>• Dates et conventions de stages</li></ul> <p><u>Sécurité</u></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Compte-rendu du CHS</li><li>• Compte rendu de l'exercice incendie</li><li>• Actualisation du document unique d'évaluation des risques professionnels</li></ul> <p><u>Affaires financières</u></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Tarifs 2023</li><li>• Règlement intérieur du service de restauration</li><li>• Conventions</li><li>• Budget du séjour en Irlande</li><li>• Concessions de logements</li></ul>	

PEDAGOGIE ET VIE SCOLAIRE	Actes Administratifs	OBSERVATIONS																
<p><b><u>I-BILAN DE RENTREE</u></b></p> <p>Le bilan est présenté par Madame DEGONVILLE, Principale du Collège.</p> <p><b><u>A- Effectifs et structures</u></b></p> <p>581 élèves ont été accueillis dans l'établissement à la rentrée de septembre 2022.</p> <p>Ces élèves sont répartis en 21 classes.</p> <p><u>129 élèves en sixième répartis sur 5 classes :</u></p> <p>6ème 1 (26) 6ème 2 (26), 6ème 3 (26), 6ème 4 (26), 6ème 5 (25)</p> <p><u>162 élèves en cinquième répartis sur 6 classes :</u></p> <p>5ème 1 (28), 5ème 2 (28), 5ème 3 (28), 5ème 4 (26), 5ème 5 (27), 5ème 6 (25)</p> <p><u>145 élèves en quatrième répartis sur 5 classes</u></p> <p>4ème 1 (29), 4ème 2 (29), 4ème 3 (29), 4ème 4 (29), 4ème 5 (29)</p> <p><u>145 élèves en troisième répartis sur 5 classes</u></p> <p>3ème 1 (28), 3ème 2 (28), 3ème 3 (30), 3ème 4 (30), 3ème 5 (29)</p> <p>12 élèves en ULIS</p> <p>Nous proposons dans l'établissement pour l'année scolaire 2022/2023 les options suivantes.</p> <p>A partir de la 5<sup>ème</sup>, les élèves ont une deuxième langue vivante à choisir entre l'espagnol et l'italien, auquel s'ajoute l'enseignement complémentaire langues et culture de l'Antiquité.</p> <table border="1" data-bbox="146 1335 941 1765"> <thead> <tr> <th>Options</th> <th>5<sup>ème</sup></th> <th>4<sup>ème</sup></th> <th>3<sup>ème</sup></th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Espagnol</td> <td>119</td> <td>123</td> <td>129</td> </tr> <tr> <td>Italien</td> <td>43</td> <td>23</td> <td>26</td> </tr> <tr> <td>Langues et culture de l'Antiquité</td> <td>26</td> <td>6</td> <td>8</td> </tr> </tbody> </table> <p><b><u>B Brevet des collèves</u></b></p> <p>Madame DEGONVILLE présente les résultats du DNB qui s'élèvent à 90.3% de reçus au collège à la session de juin 2022. Ce sont des résultats très satisfaisants et un peu en baisse par rapport aux années précédentes en raison de l'absence de quatre élèves décrocheurs. Les résultats s'élèvent à 100% pour le CFG. A titre comparatif, les résultats pour la session de 2022 se sont élevés en France à 87.5%, dans l'Académie de Nantes à 91% et dans la Loire Atlantique à 92%.</p>	Options	5 <sup>ème</sup>	4 <sup>ème</sup>	3 <sup>ème</sup>	Espagnol	119	123	129	Italien	43	23	26	Langues et culture de l'Antiquité	26	6	8		
Options	5 <sup>ème</sup>	4 <sup>ème</sup>	3 <sup>ème</sup>															
Espagnol	119	123	129															
Italien	43	23	26															
Langues et culture de l'Antiquité	26	6	8															



Quelques chiffres :

Résultats DNB 2018 : 83,3 %

Résultats DNB 2020 : 95 %

Résultats DNB 2021 : 94.5 %

Résultats DNB 2022 : 90.3 % (4 élèves absents aux épreuves)

France : 87.5 %

Académie de Nantes : 91% (baisse d'1 point)

Loire Atlantique : 92%

CFG : 100%

**Arrivée de Mme BOUCHARD A 17H42**

**C Résultats de l'orientation**

Sur 138 élèves de 3ème

93 élèves affectés en 2 GT soit un taux de 67.39 %

30 élèves affectés en 2 Prof soit un taux de 21.73 %

10 élèves affectés en CAP et apprentissage soit un taux de 7%

4 élèves redoublants soit un taux de 2.8%

**II- DISPOSITIFS PEDAGOGIQUES**

**A La mise en œuvre des priorités nationales de la rentrée**

Mme DEGONVILLE rappelle l'obligation de mettre en œuvre les priorités nationales de la rentrée dont l'enjeu majeur est d'établir un cadre serein et sécurisé propice aux apprentissages et au plaisir d'apprendre, moteur essentiel de la réussite de nos élèves.

Avec plusieurs axes majeurs à décliner

- Protéger la santé des élèves et des personnels
- Mieux partager les évaluations pour répondre aux difficultés scolaires et consolider les apprentissages des élèves en identifiant leurs besoins et en y apportant une réponse personnalisée
- Travailler sur l'orientation et le décrochage
- Lutter contre les déterminismes
- Transmettre les valeurs de la République

**1 Protéger la santé des élèves et des personnels**

Au regard de la situation sanitaire actuelle et sur la recommandation des autorités sanitaires, Mme DEGONVILLE rappelle que le niveau socle est retenu à compter de la rentrée scolaire pour l'ensemble du territoire national.

Tous les élèves seront accueillis sur le temps scolaire aux horaires habituels.

Les règles sanitaires suivantes seront respectées : hygiène des mains, nettoyage des sols et aération des locaux

Dans l'hypothèse où la situation sanitaire exigerait des mesures plus strictes, du fait d'une circulation active du virus sur tout ou partie du territoire national, un plan de continuité pédagogique sera mis en place (enquête sur la fracture numérique, accompagnement personnalisé numérique et lien avec la famille). Il est nécessaire d'avoir un suivi attentif des élèves en risque de décrochage.

## **2 Mieux partager les évaluations pour répondre aux difficultés scolaires et consolider les apprentissages des élèves en identifiant leurs besoins et en y apportant une réponse personnalisée**

Mme DEGONVILLE rappelle qu'évaluer les élèves permet de vérifier les acquis maîtrisés par les élèves en terme de connaissances et de compétences indispensables à la poursuite de leur année scolaire dans de bonnes conditions et afin d'identifier leurs besoins si ça n'est pas le cas. Les évaluations nationales de 6<sup>ème</sup> se déroulent à partir du lundi 12 septembre 2022 en français, mathématiques et lecture, jusqu'au vendredi 30 septembre 2022. Pour les autres niveaux, des outils de positionnement ou tests existent déjà et sont mis à disposition des professeurs sur le site eduscol.

Il est nécessaire d'ajuster de manière individualisée notre réponse aux besoins des élèves par le renforcement des moyens donnés : aide personnalisée, devoirs faits, propositions pédagogiques personnalisées des professeurs et dispositifs de lutte contre l'échec scolaire (expérimentation d'une classe coopérative en 6<sup>ème</sup>).

En lecture, des efforts conséquents sont menés au sein de l'établissement. De nombreuses actions sont mises en place au sein de l'établissement afin de développer la lecture personnelle. (dispositif « Silence, on lit », interventions d'écrivains, défi lecture

### **ARRIVEE DE M BONHOMME A 17H52**

## **3 Travailler sur l'orientation et le décrochage**

Mme DEGONVILLE évoque l'obligation de mener une réflexion approfondie et des actions pour une orientation choisie et motivante (passage en 2GT : 70.10% en 2020 ; 64.80% en 2021 ; 67.39% en 2022). Le parcours avenir doit être suivi, avec un travail attentif aux côtés des familles auprès desquelles, il faut promouvoir l'ambition scolaire. (12h en 4<sup>ème</sup> et 36h en 3<sup>ème</sup>). Les professeurs principaux notamment en 3<sup>ème</sup> ont également un rôle déterminant dans ce processus.

Notre action doit être guidée par un objectif de réduction de la variance entre les intentions formulées par les familles et les recommandations du conseil de classe.

Il faut également engager un travail de valorisation de la voie technologique. La voie technologique apporte une réponse aux besoins de l'économie dans les domaines technologiques, scientifiques, de l'agriculture, de l'alimentation, des services, du social et de la santé. Elle manque trop souvent d'un manque d'appétence des jeunes, alors qu'elle constitue pour ceux qui l'ont choisie, un parcours de réussite pour leur poursuite d'étude. On observe une baisse sensible pour les filières STI2D et STL, alors qu'elles sont pourvoyeuses de débouchés professionnelles. Un plan de valorisation académique de la voie technologique sera mis en place au 1<sup>er</sup> trimestre de l'année scolaire.

La lutte contre le décrochage scolaire est à combattre avec opiniâtreté. Elle doit s'appuyer sur une mobilisation de tous pour travailler à la persévérance scolaire, avec la MLDS (Mission de lutte contre le décrochage scolaire), les GPDS (Groupe de prévention du décrochage scolaire) et le réseau FOQUALE (Formation Qualité Emploi). Au sein de l'établissement, des projets ont été mis en place afin de remotiver les élèves décrocheurs de 4<sup>ème</sup> et de 3<sup>ème</sup> sur un projet d'orientation.



#### **4 Lutter contre les déterminismes**

Mme DEGONVILLE explique que nous devons veiller à utiliser tous les moyens mis à notre disposition par l'Etat pour lutter contre les déterminismes de tous ordres.

Les fonds sociaux doivent permettre de lutter contre la pauvreté et d'apporter une aide aux familles défavorisées. Tous les personnels de l'établissement doivent faire attention et signaler si un élève n'a pas de matériel scolaire, s'il ne peut pas participer à une sortie, s'il n'a pas de manteau l'hiver et de chaussures adéquates ou s'il n'a pas de lunettes.

Nous devons également être attentifs aux demandes de bourse et vérifier que chaque famille en situation de fragilité économique en fasse la demande. La secrétaire de gestion a été missionnée sur cette action.

Le dispositif devoirs faits permet d'avoir un suivi des devoirs des élèves dans le cadre des heures dédiées.

Il faut renforcer l'égalité filles garçons et lutter contre les déterminismes de genre dans la vie quotidienne, dans l'établissement et dans les processus d'orientation.

Afin de mieux repérer les élèves souffrant de dysfonctionnement et les élèves à besoin particulier, il est nécessaire de les diagnostiquer et de les accompagner. Un plan de repérage des élèves souffrant de dysfonctionnement est mis en place à l'échelle académique. Les PPRE (Programme Personnalisé de Réussite Educative) et PAP (Projet d'Accompagnement Personnalisé) sont à mettre en place en attendant le diagnostic des dysfonctionnements des élèves et un éventuel suivi par la MDPH (Maison du Handicap).

#### **5 Transmettre les valeurs de la République**

##### **Eduquer les élèves au respect et lutter contre toutes les formes de discrimination et contre le harcèlement**

Mme DEGONVILLE rappelle le caractère obligatoire pour les EPLE (Etablissements publics locaux d'enseignement) de mettre en place un plan de prévention du harcèlement scolaire et de nombreuses actions liées à cette thématique.

Le harcèlement entre élèves est un fléau que le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse combat sans relâche. L'école de la République doit être avant tout un lieu de confiance, de respect d'autrui et de bien-être.

L'article 5 de la loi pour une École de la confiance inscrit le droit à une scolarité sans harcèlement dans le code de l'éducation. Cette disposition donne une assise légale aux nombreuses actions de prévention menées par le ministère et envoie à l'ensemble de la communauté éducative un signal fort visant à amplifier la mobilisation contre le harcèlement entre élèves.

Le harcèlement se définit comme une violence répétée qui peut être verbale, physique ou psychologique. À l'école, cette violence peut être le fait d'un ou plusieurs élèves à l'encontre d'une ou plusieurs victimes. Elle se fonde sur le rejet de la différence et la stigmatisation de certaines caractéristiques telles que l'apparence physique, l'orientation sexuelle, le handicap, etc.



Le harcèlement est présent dans tous les établissements, sous des formes variées, et de manière croissante par le biais d'outils numériques. Ce phénomène va à l'encontre des valeurs promues par l'École et nuit fortement au climat scolaire. Les conséquences psychologiques, sociales et scolaires du harcèlement sur les victimes peuvent être graves. Les harceleurs présentent, eux aussi, des risques en termes de santé psychique et d'intégration sociale.

Seul un cadre scolaire serein peut permettre aux élèves de s'épanouir pleinement dans les apprentissages et de donner le meilleur d'eux-mêmes.

### **Respecter son environnement et agir pour le développement durable**

L'article 9 de la loi de l'École de la confiance redéfinit l'éducation à l'environnement et au développement durable. Ces dispositions nouvelles impliquent un enrichissement des programmes d'enseignement, une mobilisation renforcée des équipes pédagogiques des écoles et des établissements afin d'accompagner les élèves dans leur engagement et leurs projets.

Dans le cadre de l'éducation au développement durable et afin d'inscrire notre établissement dans une démarche environnementale de progrès, un certain nombre de projets et d'actions sont menés au sein de notre établissement. L'objectif est de sensibiliser les élèves aux enjeux environnementaux tels qu'ils se posent dans leur environnement de proximité, au sein d'une démarche pédagogique portée par l'ensemble de la communauté éducative.

Deux éco délégués par classe ont été élus. Leur rôle principal sera de sensibiliser leurs camarades au respect de l'environnement. Ils pourront s'impliquer dans les nombreux projets existants et être porteurs d'innovation dans ce domaine au sein du Conseil de la vie collégienne.

En développant la culture de l'engagement de nos élèves, nous souhaitons former de futurs citoyens responsables respectueux d'eux-mêmes, des autres et de leur environnement et capables de faire des choix éclairés.

### ***DEPART DE M MENARD A 18H30***

#### **C Le dispositif « devoirs faits »**

Mme AVRILLAULT, Principal Adjoint présente le dispositif « devoirs faits ».

Conformément à la circulaire de rentrée du Ministre de l'éducation Nationale, la priorité nationale est de consolider les apprentissages des élèves en apportant une réponse personnalisée. Le dispositif devoirs faits s'inscrit dans cette démarche en proposant un accompagnement aux devoirs et une aide aux élèves dont les apprentissages se sont trouvés fragilisés. Ainsi, ce dispositif sera mis en œuvre au collège ROSA PARKS pour les élèves volontaires, qui, sur un temps prévu à l'emploi du temps, seront encadrés principalement par des enseignants de l'établissement.

Par ailleurs, « devoirs faits » permet de faire vivre le principe d'égalité en veillant à ce que chaque élève fasse ses devoirs en travaillant dans le calme pour faire ses exercices, répéter ses leçons et exercer sa mémoire, tout en bénéficiant d'une aide et d'outils nécessaires pour s'organiser et pour comprendre ce qui est attendu dans son travail.

Cet accompagnement a commencé le lundi 26 septembre 2022. Il est d'une heure de présence obligatoire par semaine pour 12

classes et d'une heure de présence obligatoire par quinzaine pour neuf classes en fonction des créneaux retenus dans l'emploi du temps.

Toute absence, notamment lors des créneaux obligatoires, devra faire l'objet d'un justificatif. De plus, le dispositif ne signifie pas également « devoirs finis », d'où l'importance de compter sur la collaboration des parents à l'accomplissement des tâches sollicitées par les enseignants.

168 élèves sont inscrits au dispositif, soit 30% des effectifs de l'établissement, à raison d'un maximum de 12 élèves par classe. Les inscriptions seront finalisées lors des rencontres parents professeurs et à l'issue des conseils de classe du 1<sup>er</sup> semestre. Cette année, 16 enseignants dont 7 professeurs principaux qui ont leur classe, deux accompagnantes des élèves en situation de handicap et un assistant d'éducation encadrent les élèves au sein de ce dispositif. Un livret de suivi des élèves sera mis en place afin de faire le lien avec les familles.

#### **Vote du dispositif devoirs faits**

---

**Votants : 18 Pour : 18 Contre : 0 Abstentions : 0**  
**Adopté à l'unanimité**

---

#### **D L'aide aux élèves**

Mme DEGONVILLE Présente l'aide aux élèves proposée pour l'année scolaire 2022/2023

- L'accompagnement personnalisé
- En 3<sup>ème</sup>, du soutien et de l'entraînement à la préparation orale et écrite des épreuves écrites et orales du brevet dans le cadre du brevet blanc
- Le protocole de remplacement permet de veiller au respect de l'obligation scolaire car une partie des absences des professeurs sont remplacées.
- Toutes les actions individuelles des enseignants : remédiation, entretiens personnalisés, conseils, travaux à refaire, exercices en plus pour rattraper des notes, suivi personnalisé...
- Tous les projets pédagogiques et actions innovantes des enseignants.

#### **E Voyages, sorties, projets et actions prévus sur l'année scolaire 2022/2023**

##### **1 Le parcours d'éducation artistique et culturelle**

###### **Niveau 3<sup>ème</sup>**

Séjour à Dublin en Irlande : Piloté par Mme Bouchard et Mme Franc pour les 301 et les 303 en mars 2023

Sortie archéologique à Jublains : le 14 octobre 2022 pilotée par Mme Robillart pour les élèves latinistes de 301

Rencontre avec un auteur : du 6 au 8 février 2023, Sylvain Levey pour les 305, dispositif piloté par Mme Liard et M Drouet

Prix ados Noir sur Loire dont l'objectif est de donner le goût de la lecture de romans policiers à nos élèves de 3<sup>ème</sup>, sur l'année scolaire ; dispositif piloté par Mme Liard et Mme Foucher

Défi lecture en 3<sup>ème</sup> piloté par Mme Murzeau et M Liard

1/4 d'heure de lecture pour toutes les classes de 3<sup>ème</sup>

Projet d'éducation aux médias : Dispositif piloté par Mme Liard, M Drouet, M Deurveiler. La liberté d'expression : comment en parler



en produisant une émission radio, des articles et des dessins de presse... Les élèves de la 305 rencontreront des journalistes, des dessinateurs de presse et des animateurs de radio en partenariat avec le collège Debussy de Nantes. Réalisation d'une émission radio avec le concours de la radio Jet fm, sur le thème de la musique et des risques auditifs à partir du spectacle Peace and Lobe. Projet de correspondances sonores inter-collèges sur la question des libertés.

Chorale et atelier instrumental pilotés par M Roth pour tous les élèves volontaires

Projet de sortie à Paris pour deux classes de 3ème piloté par Mme Fichet

Projet de sortie à Thouars pour des élèves de 3ème, piloté par Mme Nommoora, Mme Papillon et Mme Fichet

Un projet maths-physique pour 2 classes de 3è (les 302 et les 304 qui ne vont pas en Irlande et qui n'ont pas le projet classe-média) avec entre autres une sortie au planétarium de Nantes. Projet piloté par Mme Hatton

#### **Niveau 4<sup>ème</sup>**

Projet de séjour en Italie pour 50 élèves de 4ème en avril 2023.  
Projet piloté par Mme Cado, professeure d'italien ;

Promenade « Récits antiques au féminin » : à La Garenne Lemot, dans le cadre de la classe numérique culturelle « Portraits de femmes » pour la 405, piloté par Mme Nommoora ; le 27 septembre 2022 sur la journée ;

Projet de classe numérique autour de différents portraits de femmes de la Loire Atlantique ; éducation aux médias et à l'information grâce aux méthodes et outils numériques utilisés ; rencontre avec un auteur ; classe 405

Sortie archéologique à Jublains : le 14 octobre 2022 pilotée par Mme Robillart pour les élèves latinistes de 401 et 402 ; découverte d'un site archéologique.

Projet T au théâtre piloté par Mme Foucher ; spectacles de théâtre le 6 décembre « Joue ta Pnyx » et le 28 mars 2023 « La Conquête » ; atelier de pratiques artistiques de 25 heures mené par la productrice sonore et webCécile Liège autour du paysage sonore ; pour les 401 ; 402 ; 403 ;

Défi lecture en 4ème piloté par M Liard et accueil d'un écrivain

1/4 d'heure de lecture pour toutes les classes de 4ème

Chorale et atelier instrumental pilotés par M Roth pour tous les élèves volontaires

Concours de mathématiques : castor et kangourou

#### **Niveau 5<sup>ème</sup>**

Sorties collège au cinéma pour toutes les classes de 5ème pilotées par M Drouet, Mme Murzeau et Mme Robillart

Projet nature piloté par M Delelis et Mme Robillart pour la 502

Projet « Jules Verne » piloté par tous les professeurs de français pour toutes les classes de 5ème

1/4 d'heure de lecture pour toutes les classes de 5ème

Chorale et atelier instrumental pilotés par M Roth pour tous les élèves volontaires



Concours de mathématiques : castor

Concours de cartographie imaginaire pour toutes les classes de 5ème piloté par Mme Nomoora

Sortie au planétarium de Nantes pour toutes les classes de 5è pilotée par Mme Hatton et Mme Queudrue

### **Niveau 6<sup>ème</sup>**

Projet de sérigraphie art/anglais : les monuments de Londres, piloté par Mmes Bouchard et Gillet avec la classe de 6ème 5 ; travail en atelier avec une artiste sérigraphe d'Aumonière Jill Rialland

Projet d'accompagnement personnalisé sur la lecture, la compréhension et la restitution à travers la découverte d'albums piloté par Mme Liard à destination de toutes les classes de 6ème en partenariat avec l'association «Les Nénuphars de l'album jeunesse »

Sortie archéologique de la classe de 6ème 2 aux grottes de Saulges, pilotée par Mme Nomoora

Défi lecture piloté par Mme Robillart

Sortie Garenne avec l'exposition Eva Jospin

Projet art et histoire, piloté par Mme Papillon et Mme Gilet, sur le tissage avec la classe de 601

Projet de sieste musicale pour les classes de 6ème 1, 6ème 2, 6ème 3 et 6ème 5, piloté par M Roth

Chorale et atelier instrumental, pilotés par M Roth pour toutes les classes de 6ème

Rallye mathématiques pour toutes les classes de 6ème

## **2 Le parcours citoyen**

### **Niveau 3<sup>ème</sup>**

Projet de prévention du harcèlement scolaire : matinée banalisée sur le thème pour toutes les classes de 3<sup>ème</sup>

Projet laïcité : matinée banalisée sur le thème pour toutes les classes de 3ème

Formation des délégués de classe, des délégués des différentes instances et des éco délégués par M Ménard, CPE

Engagement à l'AS, au FSE et à la préparation d'une fête de fin d'année pour toutes les classes avec des spécificités pour les 3èmes ;

Olympiades au complexe Val de Maine (secourisme et arts plastiques)

### **Niveau 4<sup>ème</sup>**

Projet de prévention du harcèlement scolaire : matinée banalisée sur le thème pour toutes les classes de 4ème

Projet laïcité : matinée banalisée sur le thème pour toutes les classes de 4ème

Intervention de la Ligue de l'enseignement sur le thème de la laïcité pour trois classes de 4ème ; action pilotée par Mme Nomoora

Sorties au tribunal de Nantes pilotées par Mme Nomoora

Formation des délégués de classe, des délégués des différentes instances et des éco délégués par M Ménard, CPE

Engagement à l'AS, au FSE et à la préparation d'une fête de fin d'année pour toutes les classes avec des spécificités pour les 4èmes

### **Niveau 5<sup>ème</sup>**

Projet de prévention du harcèlement scolaire : matinée banalisée sur le thème pour toutes les classes de 5ème

Projet laïcité : matinée banalisée sur le thème pour toutes les classes de 5ème

Formation des délégués de classe, des délégués des différentes instances et des éco délégués par M Ménard, CPE

Engagement à l'AS, au FSE

### **Niveau 6<sup>ème</sup>**

Projet vélo : apprendre à réparer un vélo et à connaître le code de la route pour circuler en ville ; sorties vélo pilotées par M Demeris pour la classe de 6<sup>ème</sup> 4, avec l'association Clisson/passion  
Projet de prévention du harcèlement scolaire : matinée banalisée sur le thème pour toutes les classes de 6<sup>ème</sup>  
Projet laïcité : matinée banalisée sur le thème pour toutes les classes de 6<sup>ème</sup>  
Projet de développement durable : apprendre à entretenir un composteur ; se rapprocher d'un mode de vie « zéro déchet » ; dispositif piloté par M Delelis pour la classe de 6<sup>ème</sup> 4 avec l'association « OK/COMPOST »  
Projet de classe coopérative, pilotée par M Giraudeau-Guyochet, avec la classe de 6<sup>ème</sup> 2

### **3 Parcours éducatif de santé**

#### **Niveau 3<sup>ème</sup>**

Prévention des conduites addictives (drogue, tabac, alcool, écrans);  
Éducation à l'éducation à la sexualité (rapport à l'autre sur Internet)  
ASSR2  
PSC1

#### **Niveau 4<sup>ème</sup>**

Prévention des conduites addictives (drogue, tabac, alcool, écrans);  
Éducation à l'éducation à la sexualité (contraception et procréation médicale assistée))

#### **Niveau 5<sup>ème</sup>**

Projet sur l'alimentation piloté par Mme Leray  
Projet « Le corps à l'effort » piloté par les professeurs d'EPS  
Projet sécurité piloté par M Ménard  
ASSR1=

#### **Niveau 6<sup>ème</sup>**

Opération petit déjeuner équilibré ;  
Éducation à l'hygiène de vie;  
Éducation à la sexualité : la puberté ;  
Bilans santé ;  
Projet vélo et sortie vélo en avril mai 2022 pour la classe de 604, piloté par M Delelis  
Projet sur les compétences psychosociales ;

### **4 Parcours avenir**

#### **Niveau 3<sup>ème</sup>**

Projet de prévention du décrochage scolaire : dispositif piloté par Mme Cosquer et M Ménard qui vise à remobiliser un groupe de 18 élèves de 4<sup>ème</sup> et de 3<sup>ème</sup> sur leurs apprentissages et leur projet d'orientation. Des sorties et des actions sont prévues  
« Place aux gestes » : sortie le 6 octobre 2022 à Nantes à un forum des métiers ; sortie le 17 novembre 2022 au forum des métiers à Blain.  
Visite d'exposition sur la mixité des métiers réservée par Mme Papillon du 5 au 11 décembre 2022 pour toutes les classes de 3<sup>ème</sup>  
Visite d'une exposition sur les métiers réservée par Mme Cosquer du 6 au 12 mars 2023 pour toutes les classes de 3<sup>ème</sup>  
Projet d'EPS : une EPS performante, une EPS citoyenne et une EPS professionnalisante, projet piloté par M Brotons, M Brachet et M Gerbaud  
Rencontres diverses avec la PSY EN  
Stages d'observation en entreprise

#### **Niveau 4<sup>ème</sup>**

Projet de prévention du décrochage scolaire : dispositif piloté par Mme Cosquer et M Ménard qui vise à remobiliser un groupe de 18



élèves de 4<sup>ème</sup> et de 3<sup>ème</sup> sur leurs apprentissages et leur projet d'orientation. Des sorties et des actions sont prévues  
« Place aux gestes » : sortie le 6 octobre 2022 à Nantes à un forum des métiers ; sortie le 17 novembre 2022 au forum des métiers à Blain.

Visite d'exposition sur la mixité des métiers réservée par Mme Papillon du 5 au 11 décembre 2022 pour toutes les classes de 3<sup>ème</sup> et de 4<sup>ème</sup>

Visite d'une exposition sur les métiers réservée par Mme Cosquer du 6 au 12 mars 2023 pour toutes les classes de 3<sup>ème</sup> et de 4<sup>ème</sup>  
Rencontres diverses avec la PSY EN

Stages d'observation en entreprise

#### Niveau 5<sup>ème</sup>

Projet d'éducation à l'orientation des professeurs principaux de 5<sup>ème</sup>

#### Niveau 6<sup>ème</sup>

Projet sur la connaissance de soi et les compétences psychosociales :

Projet sur la connaissance des métiers et des voies de formation :

Travaux avec les professeurs principaux sur l'orientation

Mme DEGONVILLE soumet aux membres du Conseil d'administration le principe pédagogique des séjours, des sorties, des projets et des actions pédagogiques proposés par les personnels enseignants et éducatifs pour l'année scolaire 2022/2023.

---

**Votants : 18 Pour : 18 Contre : 0 Abstentions : 0**  
**Adopté à l'unanimité**

---

### III- DATES DE FERMETURE DE L'ETABLISSEMENT PENDANT LES CONGES

Madame DEGONVILLE communique les dates de fermeture de l'établissement au public. Elle précise qu'il s'agit de communiquer cette organisation préalablement à l'Inspection Académique, à la collectivité territoriale, aux mairies et aux gendarmeries. Il s'agit des modalités d'organisation de l'établissement hors de la présence des élèves, c'est-à-dire pendant les vacances scolaires.

#### Calendrier des vacances scolaires 2022-2023

**Vacances de la Toussaint : du vendredi 21 octobre 2022 au soir au lundi 07 novembre 2022 au matin**

Permanence administrative du 24/10 au 25/10/2022. Ouverture au public de 9h à 13h

Fermeture de l'établissement du 27/10 au 07/11/2022 matin

**Vacances de Noël : du vendredi 16/12/2022 après les cours au mardi 03/01/2023 matin**

Permanence administrative du 19/12 au 20/12/2022.

Fermeture de l'établissement du 20/12/2022 au 03/01/2023 matin.

**Vacances d'Hiver : du vendredi 10/02/2023 après les cours au lundi 27/02/2023 matin**

Permanence administrative du 13 au 14 février 2023. Ouverture au public de 9h à 13h

Fermeture de l'établissement : du 15/02 au 27/02/2023 matin

**Vacances de printemps : du vendredi 14/04/2023 après les cours au mardi 02/05/2023 matin**

Permanence administrative du 17/04 au 18/04/2023; ouverture au public de 9h à 13h

Fermeture de l'établissement : du 19/04 au 02/05/2023 matin

**Vacances d'été : du vendredi 07/07/2023 après les cours au 31/08/2023.**

Permanence administrative avec ouverture au public :

-du 10/07 au 13/07/2023 de 9h à 13h

-du 25/08 au 31/08/2023 de 9h à 13h

Fermeture de l'établissement : du 14 juillet au 25 août 2023

Rentrée le vendredi 1 septembre 2023

**IV- CALENDRIER PREVISIONNEL DE L'ANNEE SCOLAIRE ET DU PREMIER SEMESTRE DE L'ANNEE SCOLAIRE 2022/2023**

Mme DEGONVILLE présente le calendrier prévisionnel de l'année scolaire 2022/2023 et du 1<sup>er</sup> semestre de l'année scolaire 2022/2023 aux membres du Conseil d'administration pour information.

***Voir document joint en annexe***

**V- LES DATES ET LES CONVENTIONS DE STAGE**

Le stage d'observation en milieu professionnel des élèves de 3<sup>ème</sup> générale se déroulera du lundi 12 au vendredi 16 décembre 2022. L'orientation devenant un véritable enjeu à l'issue de la 3<sup>ème</sup>, ces stages peuvent permettre de confirmer ou d'infirmier des choix d'orientation. Une convention de stage est établie entre la famille, l'établissement et l'entreprise qui accueille l'élève. A l'issue du stage, les élèves rédigent un rapport de stage qui est évalué et qui peut être également présenté à l'oral du DNB.

Mme DEGONVILLE soumet au vote des membres du Conseil d'Administration l'organisation des stages et la convention de stage des élèves du collège.

***Voir document joint en annexe***

---

**Votants : 18 Pour : 18 Contre : 0 Abstentions : 0**  
**Adopté à l'unanimité**

---

Mme DEGONVILLE présente l'organisation des stages des élèves de 3<sup>ème</sup> de l'ULIS. Elle présente également la convention de stage qui sera donnée aux élèves.

**Calendrier des stages des élèves de l'ULIS**

1er stage: du lundi 10 au vendredi 14 octobre 2022

2ème stage: du lundi 05 au vendredi 16 décembre 2022

3ème stage: du lundi 14 février au vendredi 25 mars 2023

4ème stage sur une semaine à définir si besoin pour les élèves en recherche de maître d'apprentissage.

Mme DEGONVILLE soumet au vote des membres du Conseil d'Administration l'organisation des stages et la convention de stage des élèves de la 3<sup>ème</sup> ULIS

***Voir documents joints en annexe***

---

**Votants : 18 Pour : 18 Contre : 0 Abstentions : 0**  
**Adopté à l'unanimité**

---



## VI La sécurité

Mme DEGONVILLE présente aux membres du Conseil d'administration le contenu de la réunion du comité hygiène et sécurité qui s'est tenu le mercredi 28 septembre 2022 à 10h30

### 1 Compte-rendu de l'exercice incendie du mardi 27 septembre 2022 à 9h30 et demande de formation des personnels à l'utilisation des extincteurs

Conformément à l'article R 33 du règlement de sécurité (arrêté du 13 janvier 2004) « Des exercices pratiques d'évacuation doivent avoir lieu au cours de l'année scolaire...; le premier exercice doit se dérouler durant le mois qui suit la rentrée. Ces exercices ont pour objectif d'entraîner les élèves et le personnel sur la conduite à tenir en cas d'incendie. Pour cela ils doivent être représentatifs d'une situation réaliste préparée à l'avance et être l'occasion d'une information des élèves et du personnel. Les conditions de leur déroulement et le temps d'évacuation doivent être consignés sur le registre de sécurité. »

Les parents d'élèves et les personnels avaient été destinataires d'un courrier. Trois réunions d'information des personnels se sont tenues à destination des personnels enseignants, des personnels éducatifs et des agents.

Mme DEGONVILLE informe les membres du conseil d'administration de la mise en œuvre de l'exercice incendie qui s'est tenu le mardi 27 septembre 2022 à 9h30. L'exercice s'est correctement déroulé. Tous les élèves ont évacué en 2.32 minutes. Un professeur sorti plus tardivement a déclaré ne pas avoir entendu la sonnerie. Il se situait au foyer qui est éloigné de la sirène. Un système d'avertissement lumineux peut-être mis en place sur les conseils d'un personnel de sécurité du SDIS (Service départemental d'incendie et de secours de la Loire Atlantique). Un courrier a été envoyé par Mme Etienne à M Veille contrôleur SSI de la société CHUBB pour demander à relier ce flash lumineux au système SSSI de l'établissement. Les élèves se sont tous regroupés au point de rassemblement situé sur le terrain de basket au fond de la cour accompagnés de leurs encadrants. L'appel a été fait. Aucun élève ne manquait. Un compte-rendu de l'exercice a été mis dans le registre de sécurité. Il a également été envoyé aux services de la SDEN de la Loire Atlantique.

### 2 Actualisation du DUERP (document unique d'évaluation des risques professionnels)

Mme DEGONVILLE rappelle l'obligation et la nécessité d'avoir un document unique d'évaluation des risques professionnels ou DUERP, dans un établissement scolaire. Elle précise que ce document intègre l'ensemble des risques professionnels auxquels les personnels de l'éducation nationale et des collectivités territoriales, ainsi que les élèves peuvent être exposés. La démarche d'évaluation des risques prend en compte les risques liés aux aspects techniques et matériels, humains et organisationnels.

Le chef d'établissement est chargé de conduire l'évaluation des risques et de mettre en œuvre les actions de prévention qui relèvent de son pouvoir d'action, dans le cadre de la responsabilité globale du recteur d'académie en tant qu'employeur public.

Les représentants des parents d'élèves s'inquiètent du retard dans les travaux de mise en conformité de la toiture.

Mme DEGONVILLE propose une mise à jour du document unique de l'établissement.

(Voir le fichier-joint en annexe)

## Vote de l'actualisation du DUERP

---

**Votants : 18 Pour : 12 Contre : 0 Abstentions : 6**  
**Adopté à l'unanimité**

---

### **3 Etat des travaux**

Mme DEGONVILLE informe les membres du Conseil d'administration, de la visite d'expertise qui s'est déroulée le 21 septembre 2022 à 9h au collège. Cette expertise avait pour but de faire des investigations et de mieux comprendre les origines du sinistre. Des prélèvements de la membrane sur la toiture ont été réalisés et sont en cours d'analyse. Les soudures et l'étanchéité des joints de la membrane ont également été observées. L'utilisation de la douche de l'infirmerie semblerait être à l'origine des moisissures constatées dans la même pièce.

La société BLANDIN a procédé récemment au bâchage du toit du hall afin de protéger cette partie de l'établissement des intempéries.

La question de la récupération des eaux de pluie pour les toilettes a été abordée. Il semblerait qu'en l'état actuel des éléments, il n'est pas possible de le faire car l'eau de récupération se mélangerait à l'eau potable du réseau de l'établissement.

### **4 Visite de l'établissement**

Mme DEGONVILLE a proposé aux membres du comité hygiène et sécurité une visite de l'établissement afin de leur montrer les travaux réalisés visant à la sécurisation des locaux. La visite des locaux a également été réalisée afin de vérifier la mise en conformité des locaux aux normes de sécurité. Lors de cette visite, Mme BRIAND, Présidente de la FCPE du collège a trouvé que les urinoirs des toilettes des garçons étaient placés trop haut. En conséquence, les élèves de 6<sup>ème</sup> plus petits que les 3èmes n'arrivent pas à les utiliser. Par ailleurs, certains sont situés trop près de la porte et empêche les enfants d'avoir une certaine intimité pour uriner. Mme DEGONVILLE a proposé de voir avec l'agent s'il était possible de les déplacer.



<b>AFFAIRES FINANCIERES</b>	<b>Actes administratifs</b>	<b>OBSERVATIONS</b>
<p><b><u>I - Tarifs 2023</u></b></p> <p>Madame ETIENNE présente les tarifs 2023 et les différentes périodes de tarification.</p> <p>Madame DEGONVILLE soumet les tarifs au vote des membres du Conseil d'administration.</p> <p>Mme BRIAND a trouvé que l'augmentation des tarifs était trop élevée et alourdissait encore le budget des parents d'élèves issus de la classe moyenne. Mme ETIENNE a répondu qu'elle était parallèle à l'augmentation du coût des matières premières et des denrées.</p> <p><i>Voir document joint en annexe.</i></p> <hr/> <p><b>Votants : 18 Pour : 12 Contre : 5 Abstentions : 1</b> <b>Adopté à l'unanimité</b></p>		
<p><b><u>II Règlement intérieur du service de restauration</u></b></p> <p>Madame ETIENNE présente le point du règlement intérieur du service de restauration relatif aux remises d'ordre.</p> <p>Madame DEGONVILLE soumet au vote des membres du Conseil d'administration cet élément du service de restauration scolaire.</p> <p><i>Voir document joint en annexe.</i></p> <hr/> <p><b>Votants : 18 Pour : 18 Contre : 0 Abstentions : 0</b> <b>Adopté à l'unanimité</b></p>		
<p><b><u>III Conventions</u></b></p> <p>Madame ETIENNE présente aux membres du Conseil d'Administration les conventions suivantes et Mme DEGONVILLE les soumet au vote:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Demande d'adhésion du collège à la Ligue de l'enseignement</li> </ul> <p><i>Voir document joint en annexe.</i></p> <hr/> <p><b>Votants : 18 Pour : 18 Contre : 0 Abstentions : 0</b> <b>Adopté à l'unanimité</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Conventions de partenariat T au théâtre sur différents niveaux</li> </ul> <p><i>Voir documents joints en annexe.</i></p> <hr/> <p><b>Votants : 18 Pour : 18 Contre : 0 Abstentions : 0</b> <b>Adopté à l'unanimité</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Convention avec le SDIS</li> </ul> <p><i>Voir document joint en annexe.</i></p> <hr/> <p><b>Votants : 18 Pour : 18 Contre : 0 Abstentions : 0</b> <b>Adopté à l'unanimité</b></p>		

<p>- Convention du collège avec le SESSAD <i>Voir document joint en annexe.</i></p> <hr/> <p><b>Votants : 18 Pour : 18 Contre : 0 Abstentions : 0</b> <b>Adopté à l'unanimité</b></p>		
<p>- Convention de transports du collège vers le centre aquatique Aqua'val Sèvre <i>Voir document joint en annexe.</i></p> <hr/> <p><b>Votants : 18 Pour : 18 Contre : 0 Abstentions : 0</b> <b>Adopté à l'unanimité</b></p>		
<p>- Convention avec une association de méditation laïque <i>Voir document joint en annexe.</i></p> <hr/> <p><b>Votants : 18 Pour : 18 Contre : 0 Abstentions : 0</b> <b>Adopté à l'unanimité</b></p>		
<p>- Convention de mise à disposition d'une exposition sur l'égalité « filles/garçons » <i>Voir document joint en annexe.</i></p> <hr/> <p><b>Votants : 18 Pour : 18 Contre : 0 Abstentions : 0</b> <b>Adopté à l'unanimité</b></p>		
<p>- Convention du groupement comptable du lycée Léonard de Vinci de Montaigu <i>Voir document joint en annexe.</i></p> <hr/> <p><b>Votants : 18 Pour : 18 Contre : 0 Abstentions : 0</b> <b>Adopté à l'unanimité</b></p>		
<p>- Adhésion « Nantes, livres jeunes » <i>Voir documents joints en annexe</i></p> <hr/> <p><b>Votants : 18 Pour : 18 Contre : 0 Abstentions : 0</b> <b>Adopté à l'unanimité</b></p>		
<p>- Contrat/convention avec le voyageur Espace Europe <i>Voir document joint en annexe.</i></p> <hr/> <p><b>Votants : 18 Pour : 18 Contre : 0 Abstentions : 0</b> <b>Adopté à l'unanimité</b></p>		
<p><b><u>IV - Concessions de logement</u></b></p> <p>Madame ETIENNE donne la liste des bénéficiaires des concessions de logement par nécessité absolue de service</p> <p>-Logement 1 : La Principale, Madame DEGONVILLE</p> <p>-Logement 2: Non logé</p> <p>-Logement 3: La Gestionnaire, Madame ETIENNE</p> <p>-Logement 4 : L'Agent d'accueil, Madame BOULANGER</p> <p>Mme DEGONVILLE soumet au vote des membres du Conseil d'administration la liste des trois personnels logés par nécessité absolue de service.</p>		



<p><i>Voir documents joints en annexe.</i></p>		
<p><b>Votants : 18 Pour : 18 Contre : 0 Abstentions : 0</b>  <b>Adopté à l'unanimité</b></p>		
<p><b><u>V- Budget du séjour en Irlande</u></b></p>		
<p>Madame ETIENNE présente aux membres du Conseil d'Administration le budget du séjour en Irlande.</p>		
<p>Mme DEGONVILLE soumet au vote des membres du Conseil d'administration le vote du budget du séjour en Irlande.</p>		
<p><i>Voir documents joints en annexe</i></p>		
<p><b>Votants : 18 Pour : 18 Contre : 0 Abstentions : 0</b>  <b>Adopté à l'unanimité</b></p>		

**Date du prochain Conseil d'Administration le mardi 18 octobre 2022**

**LA SEANCE EST LEVEE A**

**LE SECRETAIRE DE SEANCE**

**Nathalie ETIENNE**

**CERTIFICATION CONFORME  
DU CHEF D'ETABLISSEMENT**

**Monique DEGONVILLE**